



Municipalité régionale de comté de Papineau (MRC)  
Province de Québec

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, QUE :**

*Lors de la séance du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc industriel régional vert de Papineau (PIRVP) tenue le 22 janvier 2020, une résolution, portant le numéro PI-2020-01-006, a été adoptée concernant l'établissement du calendrier des séances ordinaires du Conseil d'administration de ladite régie pour l'année 2020.*

*Par conséquent, pour l'année 2020, les séances ordinaires du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc industriel régional vert de Papineau (PIRVP) auront lieu selon le calendrier suivant :*

Date	Heure	Lieu
Mercredi 22 janvier 2020	16 h	266, rue Viger à Papineauville (Québec)
Mercredi 19 février 2020	16 h	266, rue Viger à Papineauville (Québec)
Mercredi 18 mars 2020	16 h	266, rue Viger à Papineauville (Québec)
Mercredi 15 avril 2020	16 h	266, rue Viger à Papineauville (Québec)
Mercredi 20 mai 2020	16 h	266, rue Viger à Papineauville (Québec)
Mercredi 17 juin 2020	16 h	266, rue Viger à Papineauville (Québec)
Mercredi 19 août 2020	16 h	266, rue Viger à Papineauville (Québec)
Mercredi 16 septembre 2020	16 h	266, rue Viger à Papineauville (Québec)
Mercredi 21 octobre 2020	16 h	266, rue Viger à Papineauville (Québec)
Mercredi 25 novembre 2020	16 h	266, rue Viger, à Papineauville (Québec)
Mercredi 16 décembre 2020	16 h	266, rue Viger, à Papineauville (Québec)

*Le bureau de la MRC de Papineau est l'endroit où quiconque peut prendre connaissance de ladite résolution.*

**DONNÉ à Papineauville ce 23<sup>e</sup> jour de janvier deux mille vingt.**

  
Roxanne Lauzon  
Secrétaire-trésorière et directrice générale



Municipalité régionale de comté de Papineau (MRC)  
Province de Québec


**(À RETOURNER)**

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné(e), CATHY VIENS de la Municipalité de  
BOILEAU certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis  
public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroit désignés par le Conseil, le  
28 janvier 2020, entre 9 et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 28 janvier 2020

  
\_\_\_\_\_  
Signature